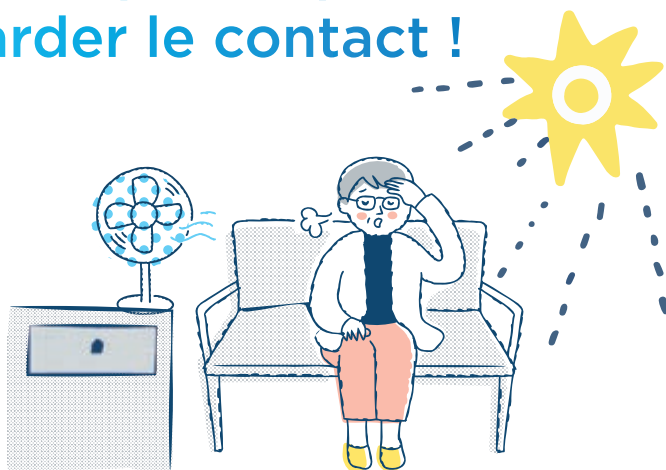




Le registre des personnes fragiles et isolées

**Un dispositif pour
garder le contact !**



C'est quoi le registre de personnes fragiles et isolées ?

C'est un dispositif de prévention pour prévenir les risques en cas d'alerte canicule ou de situation exceptionnelle.



Qui peut s'inscrire ?

Toutes les personnes fragiles âgées de plus de 65 ans, adultes en situation de handicap et personnes isolées à domicile. Leurs proches et les professionnels qui les accompagnent (voisins, aidants, services à domicile, etc.) peuvent également les inscrire.

Pourquoi s'inscrire ?

L'inscription est nécessaire pour permettre au CCAS de vous contacter !

En cas d'alerte canicule ou de situation exceptionnelle, les agents du CCAS assurent une veille téléphonique (suivi, soutien, conseils...) auprès des personnes inscrites.

Comment s'inscrire ?

En complétant le bulletin ci-joint et en le retournant au CCAS :



**par courrier ou dépôt
à l'accueil du CCAS
4 avenue du Vercors
38240 Meylan**



**par mail à
ccas@meylan.fr**

Formulaire d'inscription

Gardons le contact ! Faites-vous connaître auprès du CCAS de Meylan.

☐ Je souhaite être inscrit(e) au registre des personnes fragiles et isolées du CCAS de Meylan

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Situation

☐ Personne âgée de + de 65 ans

☐ Personne isolée

☐ Personne fragile

☐ Personne en situation de handicap

Adresse postale :

.....

Téléphone :

Mail :

Si l'inscription est faite par un de vos proches ou un professionnel, merci d'indiquer ses nom, prénom et n° de téléphone :

.....

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que les données à caractère personnel communiquées par vos soins sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatique destiné à renseigner le Registre des personnes fragiles et isolées institué par la commune en application de l'article L116-3 du Code de l'action sociale et des familles. Ce traitement de données est fondé sur votre consentement. Les données ainsi collectées seront conservées sauf demande de suppression de votre part. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour toute question relative à vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la Ville de Meylan à l'adresse : dpo@meylan.fr.





Des questions ?

Contactez-nous au
04 76 41 69 32

par mail
ccas@meylan.fr

